



Peut on sanctionner un employé du fait de s'adresser à Hirarchie

Par **pinelli77**, le **12/01/2012** à **14:11**

Bonsoir,

Mon assistante va se faire sanctionner du fait d'avoir informer sa hiérarchie dont le Président (DG) en ces termes :

"Bonjour à tous

Fin chantier des 4 nettoyeurs à Ilog's

Deux du 4 au 11(BAKALA Wivin & LOUKOMBO Kevin)

Et les deux autres du 9 au 10 (BABAKISSA Médy & BIZONZI Eddie)"

Dans l'attente de vous lire.

Par **P.M.**, le **12/01/2012** à **15:26**

Bonjour,

Il faudrait déjà connaître le motif de la sanction indiqué dans la lettre recommandée avec AR de sa notification éventuellement après respect de la procédure disciplinaire et convocation à un entretien préalable si c'est autre qu'un avertissement...